



Chatgpt
DeepSeek
Mistral AI

COLLOQUE

Intelligence artificielle et droit international

🕒 Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025

📍 Amphi 300 • Faculté de droit

Responsable scientifique
Professeur Thierry GARCIA
thierry.garcia@univ-tln.fr



 **FACULTÉ
DE DROIT**
UNIVERSITÉ DE TOULON

COLLOQUE

Intelligence artificielle et droit international

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

13h30 Accueil des participants

13h45 Discours d'ouverture :

Xavier LEROUX, Président de l'Université de Toulon,

Valérie BOUCHARD, Doyenne de la Faculté de droit de Toulon,

Allocution du Directeur du CDPC-JCE

14h00 « Rapport introductif »

Thierry GARCIA, Professeur de droit public à l'Université de Toulon

14 h20 **Session 1: Approche pluridisciplinaire de l'intelligence artificielle**

Présidence: **Marc GRASSIN**, Maître de conférences à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris

Caroline MORICOT, Professeure de sociologie à l'Université Paris I,
« Les aspects sociologiques de l'intelligence artificielle »

Marc GRASSIN, Maître de conférences à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris,
« Les aspects éthiques de l'intelligence artificielle »

Laure DE ROUCY ROCHEGONDE, Directrice du centre géopolitique des technologies de l'IFRI,
« Les aspects géo-politiques de l'intelligence artificielle »

Julie CHARPENET, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Côte d'Azur, et **Marylou LE ROY**, Junior fellow en IA & droit à l'Université Côte d'Azur,
« Les aspects économiques de l'intelligence artificielle »

Débats et pause

COLLOQUE

Intelligence artificielle et droit international

- 16h15** **Session 2 : Perspectives de droit comparé à l'aune de l'intelligence artificielle (1)**
Présidence: **Gabriele DELLA MORTE**, Professeur de droit international à l'Université catholique de Milan
- Michaël BARDIN**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon,
« L'Europe et l'intelligence artificielle »
- Arnaud LATIL**, Maître de conférences en droit privé, HDR, à l'Université Paris I,
« L'Amérique et l'intelligence artificielle »
- Gabriele DELLA MORTE**, Professeur de droit international à l'Université catholique de Milan,
« L'Italie et l'intelligence artificielle »
- Débats

- 17h45** Fin des travaux de la première demi-journée

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

- 9h30** **Session 3 : Perspectives de droit comparé à l'aune de l'intelligence artificielle (2)**
Présidence: **Carine DAVID**, Professeure de droit public à Aix Marseille Université
- Minata SARR**, Maîtresse de conférences à l'Université numérique Cheik Hamidou KANE,
« L'Afrique et l'intelligence artificielle »
- Carine DAVID**, Professeure de droit public à Aix Marseille Université,
« L'Océanie et l'intelligence artificielle »
- Caroline GOURISSE**, Directrice de recherche sur la régulation économique et financière en Asie-Pacifique,
« L'Asie et l'intelligence artificielle »
- Débats et pause

COLLOQUE

Intelligence artificielle et droit international

11h00 Session 4 : Cas pratiques au prisme de l'intelligence artificielle

Présidence : **Louis BALMOND**, Professeur émérite de droit public à l'Université de Toulon

Jean-Emmanuel PERRIN, Commissaire en chef de 1^{re} classe,

« Les aspects maritimes de l'intelligence artificielle »

Frédéric SCHNEIDER, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon,

« Navires de surface autonomes et intelligence artificielle »

Louis BALMOND, Professeur émérite de droit public à l'Université de Toulon,

« Le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'intelligence artificielle »

Raphaël MAUREL, Maître de conférences à l'Université Bourgogne Europe, HDR, membre de l'Institut universitaire de France,

« Désinformation et intelligence artificielle »

Débats

12h45 Fin des travaux de la deuxième demi-journée

14h30 Session 5 : Développements technologiques et intelligence artificielle

Présidence : **Sarah FARHI**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulon

Yves AUFFRET, Chercheur cyberspace à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM),

« Cybersécurité et intelligence artificielle »

Sarah FARHI, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulon,

« Smart contracts et intelligence artificielle »

Johanne KIRHAM, Conseillère juridique en droit des conflits armés au Ministère des armées,

« Systèmes d'armes létaux autonomes, intelligence artificielle et droit international humanitaire »

Débats et pause

16h15 Propos conclusifs

Thierry GARCIA, Professeur de droit public à l'Université de Toulon

16h30 Fin du colloque